

# Syndicat de Quartier de PESSAC-BOURG

Association de défense des intérêts des habitants – Groupement déclaré sous le n°  
11846

## Feuille d'informations N°12

Automne 2003

### BUREAU DU SYNDICAT DE PESSAC-BOURG

#### PRESIDENT:

Jean-Claude LARREZET  
05 56 45 97 73

#### VICE-PRESIDENTS:

Arlette CHASTAND  
commission culturelle  
05 56 45 26 47

Micheline HONTABAT  
commission sociale  
05 56 45 23 94

Dominique LESTYNEK  
commission urbanisme  
05 56 45 55 51

#### SECRETAIRE:

Christiane ROUSSEAU-  
SIMON  
05 56 46 03 61

#### TRESORIER:

Dominique LESTYNEK  
05 56 45 55 51

#### TRESORIER-ADJT:

Sylvie CAMACHO  
06 72 43 90 38

Rédaction de la « Feuille  
d'Informations »  
René Cancian

### CONTROLEURS DES COMPTES:

Mme TAUBAN, M. BIOT,  
M. L'HARIDON

### ACTIVITES:

#### SCRABBLE CLASSIQUE:

Mme LOUIS  
05 56 45 28 07

#### SCRABBLE DUPLI CATE

Mme LEPIC  
05 56 45 43 61

#### PATCHWORK:

Mme GAILLARD  
05 56 45 41 10

#### BELOTE:

M. Claude DUMAS  
05 56 45 16 04

Boîte aux lettres près de la salle  
Roger Cohé, rue Pujol

### NOTRE SITE SUR INTERNET ADRESSE:

www.federation-quartiers-  
pessac.com  
Cliquer sur « quartiers »  
puis sur  
« pessac-bourg »



*Chers voisins du Bourg,*

*Le Président et les membres du bureau du syndicat de quartier du bourg sont heureux de vous retrouver après cet été torride. Pessac sort de sa torpeur estivale, des chantiers s'ouvrent et des interrogations se posent. Quelques Pessacais ne sont pas encore bien informés. Vous en trouverez encore, le matin, la baguette sous le bras, penchés au bord du trou de l'îlot 9, qui prétendent que Monsieur le Maire veut construire une grande piscine pour les personnes âgées en prévision des grandes chaleurs à venir, ou que Monsieur le Maire veut, à son tour, marquer son mandat en creusant son parking souterrain et d'autres vont jusqu'à penser que ce trou est destiné à enterrer le projet du tramway de Pessac (2e tranche), sa taille serait à la mesure de la déception des Pessacais... Eh bien, tout cela est faux ! Ceux qui lisent attentivement notre « feuille d'informations » le savent, les grands travaux de la ZAC du centre viennent de commencer et nous allons les décrire de nouveau succinctement : l'immeuble Domofrance qui va jaillir de ce trou, l'extension du cinéma Jean Eustache, la gare multimodale, la restructuration de l'école A. Briand, le rond-point du Poujeau ... pour ne citer que les plus importants. Quant au chantier du marché Bourrec on en verra bientôt la fin. A ce propos des riverains perplexes s'interrogent sur l'opportunité de la mise en place d'un feu rouge au lieu d'un giratoire (?). Cependant beaucoup pensent que ce marché aura belle allure. On souhaite aussi que soient rapidement aménagés les parcs Razon et Pompidou en parcs de ville comme nous les avons décrits ici précédemment. Mais, nous dit-on, ces temps-ci beaucoup de caisses sont vides... et celles des contribuables aussi. Alors, espérons ...*

\*\*\*\*\*

## L'IMMEUBLE DOMOFRANCE DE L'ÎLOT 9.

Les travaux viennent donc de débiter. Chacun peut voir en ce moment, au fond du trou, les travaux des fondations

et l'immense grue qui surplombe les toits de PESSAC. Nous avons longuement présenté ce projet dans cette feuille d'informations dès le n° 3 (été 2000), le n° 4, le n° 6, et surtout le n° 7 (automne 2001) qui comportait un

### Sommaire

- L'immeuble DOMOFRANCE
- Le cinéma
- Le groupe scolaire A. Briand
- Le tramway, la gare
- Giratoire du Poujeau
- « Non aux voleurs de trottoirs ! »
- Histoire de nos écoles
- Activités et Manifestations

plan d'ensemble. Rappelons en deux mots qu'il s'agit d'un immeuble occupant tout l'îlot 9 entre la rue Gambetta et l'esplanade du Général de Gaulle englobant le passage souterrain et débordant jusqu'à la limite du parking actuel. On y trouvera un super-marché «Champion» (moyenne surface), des cellules commerciales, une brasserie, des bureaux. A l'étage: 11 logements duplex et 15 appartements T3 et T4 (uniquement locatif social). Leurs parkings sont en sous-sol, sous le centre commercial avec accès privé. Les clients du centre commercial pourront utiliser le parking souterrain actuel grâce à deux ascenseurs, l'un existant déjà, l'autre devant être créé depuis la place de Gaulle. La trémie sera fermée durant les travaux qui se feront au-dessus d'elle (2 ou 3 mois). Livraison des bâtiments en juillet 2004 et ouverture du supermarché vers la fin 2004/début 2005.

### SITE DU CINEMA

La libération des locaux de Score, le déplacement de la Caisse d'Epargne et de Singer vont permettre l'agrandissement du cinéma Jean Eustache et l'installation de plusieurs services.

**A) Le cinéma** Deux salles supplémentaires seront créées, l'une de 300 places et l'autre de 250 places environ. Le cinéma disposera ainsi de 5 salles, toutes au même niveau; Elles seront accessibles aux handicapés. Un ascenseur extérieur sera installé. Le hall d'entrée du cinéma s'ouvrira sur la Place de la Ve République.

### **B) Le Pôle d'Education à l'Image**

Ce pôle, unique en Aquitaine, a un rôle de formation. Il comprend plusieurs branches: «Ecole du regard», «Ecole et cinéma» et diverses autres formations qui sont créées suivant les demandes concernant le cinéma émanant de la Région. Ce pôle a plusieurs ramifications, notamment à la Médiathèque de Camponac.

### **C) Autres aménagements:**

Toujours en rez-de-chaussée nous trouverons **une librairie** (CD, livres et fournitures diverses) rendue bien nécessaire au bourg depuis la fermeture d'Elysée II. Cette librairie aura une vitrine rue des Poilus et une autre dans le hall d'entrée du cinéma.

**Le Festival d'histoire** disposera également de bureaux dans ces lieux.

Au dernier niveau de l'immeuble, en terrasse, regardant la Mairie, deux salles dont l'une deviendra la nouvelle **salle municipale Roger Cohé** et l'autre une salle associative.

— La Caisse d'Epargne va occuper, à quelques di-

zaines de mètres de là, le bel immeuble sis entre les magasins OUIZIEL et LE HOLLANDAIS rue E. et M. Dulout. L'actuelle salle Roger Cohé de la rue Pujol sera affectée à des commerces.

### Et le Syndicat de Quartier ??

Il se voit ainsi privé de la proximité de la salle où pouvaient se dérouler certaines de ses activités réunissant un grand nombre de personnes et, en outre, il se trouve privé de sanitaires. La situation est donc devenue très inconfortable et il se demande comment il pourra accueillir les participants à ses activités. Connaissant l'intérêt que porte la Municipalité à la vie associative, nous adressons à Monsieur le Maire la demande suivante: l'attribution au syndicat de quartier du Bourg de la deuxième salle associative évoquée plus haut, jouxtant la future salle Roger Cohé, et aménagée pour recevoir du public et un dépôt de matériel nécessaire aux activités; le bureau actuel (siège social) restant en place, rue Pujol.

### LE GROUPE SCOLAIRE A.BRIAND

Nous vous avons tenus au courant de l'évolution de ce dossier au fil des bulletins. La Municipalité a organisé une réunion d'information destinée aux riverains ce lundi 13 octobre. Le Syndicat de quartier (qui a été tenu à l'écart des ultimes concertations) était présent et a recueilli quelques informations:

-La nouvelle école maternelle ouvrira ses portes, à Bellegrave, après les vacances de Noël.

-Les travaux de démolition et de reconstruction de l'école élémentaire débiteront aux prochaines vacances d'été.

-Durant les travaux, les cours auront lieu à Bellegrave; des préfabriqués seront montés à cet effet près du hall des sports (ancien camping). Les repas de midi seront servis dans l'actuelle école maternelle, rue Roger Cohé; les élèves y seront transportés chaque jour par car scolaire.

-Une voie nouvelle sera créée entre Cohé et H.Lemoine face au centre médico-scolaire (à travers la cour de l'actuelle école maternelle) avec des places de stationnement, pour les cars notamment. Des maisons de villes seront construites le long de cette voie, côté Nord

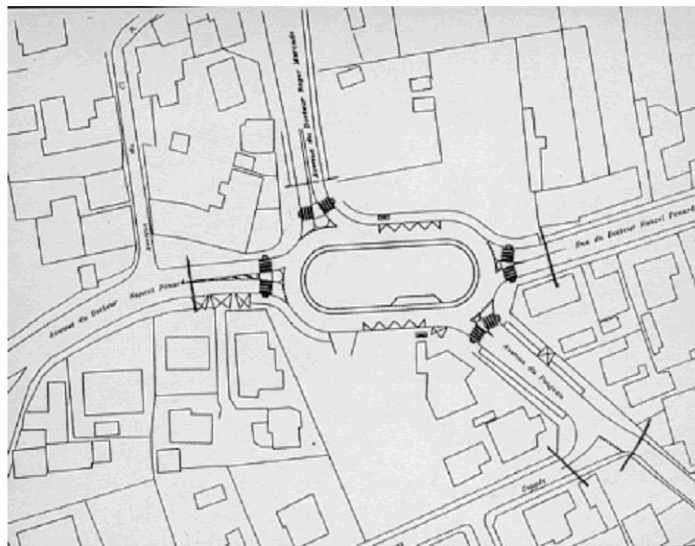
### LE TRAMWAY, LA GARE

Sujet également traité à maintes reprises. Dernier rebondissement, l'Etat acceptera-t-il de fi-

nancer la 2e tranche malgré les restrictions budgétaires annoncées? Il est difficile d'imaginer qu'un projet aussi avancé puisse être abandonné. Dans l'hypothèse d'une fausse alerte, rappelons quelques points du projet. Une gare intermodale (train+tram+bus) sera édifiée contre l'immeuble rose en l'intégrant par une façade commune. Le promoteur Delta Construction est chargé de l'opération. La livraison de la gare est fixée au premier trimestre 2005 ainsi que la démolition de l'actuelle gare. Au niveau de la future gare un tunnel pour piétons sera percé avec, à chaque extrémité, deux ascenseurs. Cela permettra un accès facile au quai n°2 (direction Arcachon) et au secteur de Bourrec. Un autre tunnel franchira les voies SNCF au niveau du stade Jean Cordier pour permettre le passage du tramway. D'une largeur de 9 à 10 mètres, il comprendra également une piste cyclable et un passage pour piétons. Evidemment ces projets sont liés à la deuxième phase du tramway et les échéances elles-mêmes liées à leur financement.

## LE GIRATOIRE DU POUJEAU

Les travaux devraient commencer fin octobre (enfin !) et durer 7 mois. On peut avoir plus de détails et le plan en consultant le site internet de la Fédération (voir en bas à gauche de la page 1).



Le dessin de la gare et l'immeuble rose intégré est l'œuvre de l'architecte Alain Rodriguez

## CAMPAGNE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

INTITULEE:

« NON AUX VOLEURS DE TROTTOIRS »

**VOUS CROYEZ QUE VOUS NE GENEZ PAS...**

...Mais en stationnant sur le trottoir en dehors des zones autorisées, vous empêchez un enfant ou une personne à mobilité réduite de circuler en toute sécurité.

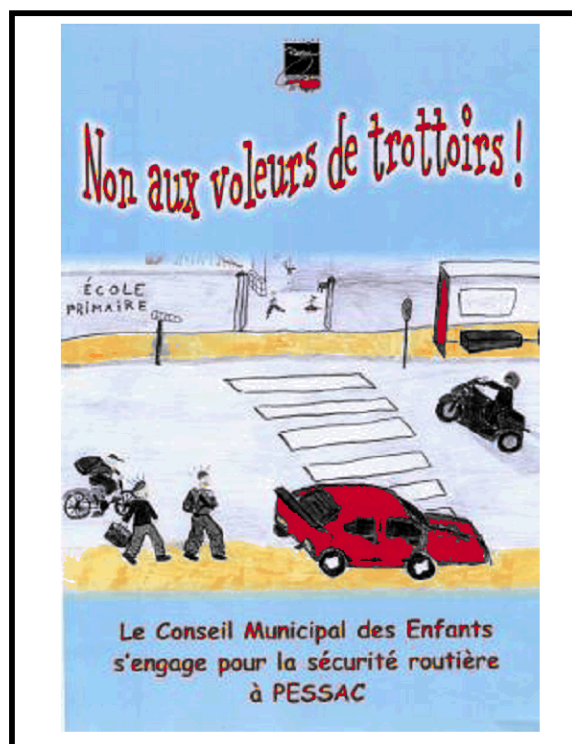
**EN CAS D'ACCIDENT, VOTRE RESPONSABILITÉ PEUT ÊTRE ENGAGÉE.**

De plus, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs et passages piétons, est considéré comme gênant. Il est passible d'une amende prévue pour les contraventions de deuxième classe, soit 35 €. (Article R417-10 du Code de la Route)

**POUR PLUS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE, RESPECTONS NOUS, RESPECTONS LES TROTTOIRS.**

Les enfants partent en lutte en faveur de la sécurité routière et contre, notamment, le stationnement sauvage des voitures sur les trottoirs. On ne peut que les encourager et les aider. Cette campagne débutera par des avertissements, format « papillons », apposés sous les essuie-glaces des voitures des contrevenants ... bravo !! La suite

sera plus sévère, prévient-on !



Le Conseil Municipal des Enfants s'engage pour la sécurité routière à PESSAC

« Le 25 octobre 1851 , Monsieur Lassere curé de PESSAC et trois religieuses ouvrent une école de filles qui devint une école libre tenue par les 3 sœurs de St JOSEPH. Cette école fut fermée en avril 1903. Elle se trouvait rue Herman LEMOINE dans le virage. Ma grand-mère l'a fréquentée. Cette école fut rouverte, en octobre de la même année, avenue Jean JAURES, dans des locaux cédés par Madame TACONET copropriétaire du Haut Brion.

En 1893, construction d'une école communale (école des filles d'un côté et école des garçons de l'autre). L'école des filles se composait du bureau flanqué de deux classes et de l'appartement, à l'étage, de Mme la Directrice . Ces classes existent toujours rue Roger Cohé. De même du côté des garçons donnant sur la rue Herman LEMOINE . Cette école accueillait les enfants du BOURG, du POUJEAU, de MADRAN et de l'ALOUETTE qui venaient à pied. Je ne peux pas situer à quelle date a été construite l'école maternelle devenue par la suite le centre social scolaire.

En 1925, construction de la façade de l'école comprenant le logement du concierge, deux classes côté filles et trois côté garçons.

En 1932/33, construction de deux classes et du réfectoire sur une parcelle de vigne. Autant que je m'en souviens car je suis allée au cours préparatoire qui se trouvait dans l'actuelle Maison des Anciens Combattants... »

=====

==

**ACTIVITES**  
**SCRABBLE: le lundi et le vendredi**  
Salle du quartier, rue Pujol à PESSAC  
**DE 14 H à 17 H 30**  
Responsable: Mme LOUIS, T: 05 56 45 28 07

**DUPLICATE: le mardi et le jeudi**  
Salle Leon Blum, rue Léon Blum à PESSAC  
**De 14 h à 17 h 30**  
Responsable: Mme LEPIC ,T:05 56 45 43 61

**PATCHWORK : le jeudi**  
Salle du Poujeau  
**De 14 h à 17 h 30**  
Responsable: Mme GAILLARD  
T: 05 56 45 41 10

**MANIFESTATIONS**  
**Exposition création de travaux divers:**  
samedi 8 et dimanche 9 novembre,  
salle Roger Cohé de 10 h à 18 h

**Tournoi duplicate :**  
samedi 8 novembre  
salle Léon Blum

**Exposition de Patchwork :**  
samedi 15 et dimanche 16 novembre,  
salle du Poujeau

**Telethon :**  
les 5 et 6 décembre (participation)

**ASSEMBLEE GENERALE le samedi 10 janvier 2004 salle Roger Cohé , à 16 H**

*Pensez à nous faire part de vos suggestions, de vos remarques, pour que notre quartier développe toujours davantage la convivialité et que chaque habitant se sente concerné par son devenir.*

L'équipe de bénévoles qui anime le syndicat de quartier a besoin du soutien de tous et d'un minimum de moyens. Si ce n'est déjà fait, venez grossir le nombre des adhérents

À recopier et à joindre au chèque:

**ADHESIONS OU RENOUELEMENTS** (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg)

**Je renouvelle mon adhésion**

**J'adhère**

NOM:

PRENOM:

ADRESSE: